



Projets près de l'eau – En mer

Prévenir l'introduction des espèces aquatiques envahissantes

Nettoyez vos embarcations et vos équipements lorsque vous vous déplacez d'un site à l'autre afin d'éviter de propager des espèces aquatiques envahissantes. Il est de votre responsabilité, en tant que promoteur, de limiter les impacts sur l'environnement lors de vos travaux en milieu marin. Issu de la *Loi sur les pêches, le Règlement sur les espèces aquatiques envahissantes* interdit l'introduction d'une espèce envahissante dans un endroit où elle n'est pas présente naturellement.

POURQUOI?

Tout ce qui entre en contact avec l'eau pendant des travaux peut transporter des espèces envahissantes lorsqu'il est déplacé d'un chantier à l'autre. Il est essentiel de bien **LAVER, VIDER, SÉCHER** les embarcations et tous les équipements avant de les déplacer. Pour les embarcations qui ne peuvent pas être sorties de l'eau, vous pouvez les **nettoyer directement dans l'eau** sur le site des travaux, avant de quitter les lieux.



LAVEZ

Lavez sous pression, idéalement à l'eau chaude, et retirez tout débris visible. C'est l'étape la plus importante.



VIDEZ

Videz l'eau résiduelle sur la terre ferme, lorsque possible.



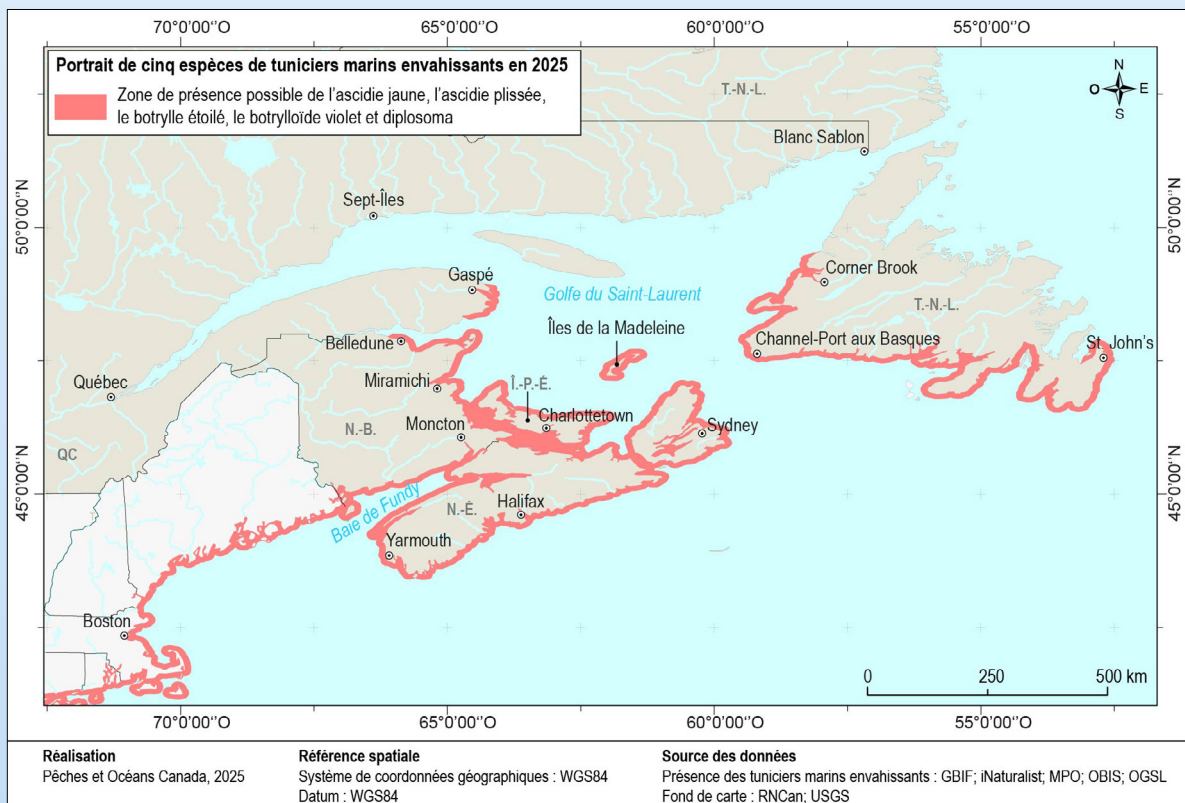
SÉCHEZ

Séchez avant de vous déplacer vers un autre site, lorsque possible.

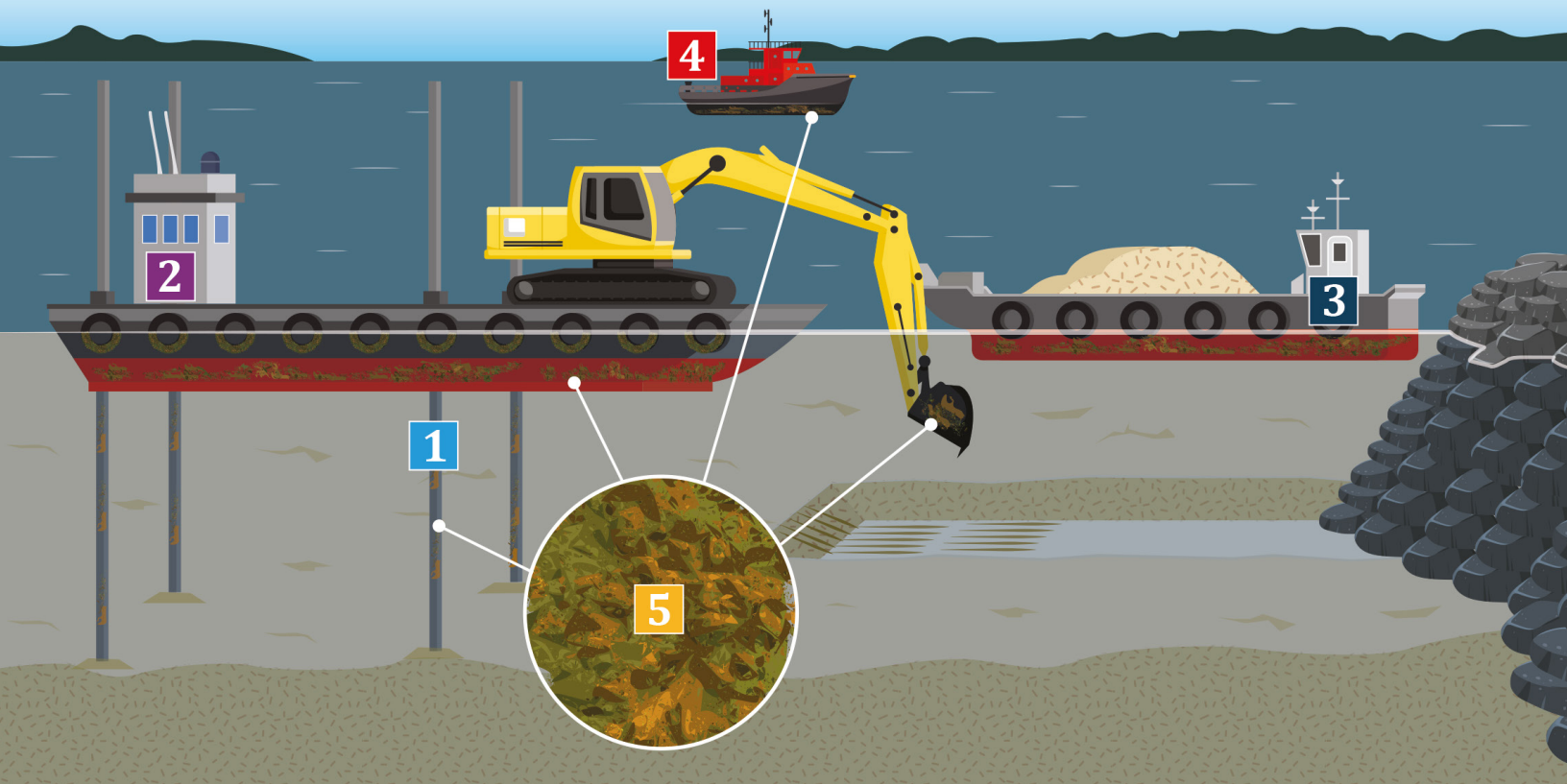


Il est recommandé de toujours nettoyer les embarcations et équipements lorsque vous vous déplacez d'un site à l'autre. Le risque d'introduction et de propagation d'espèces envahissantes augmente lorsque les embarcations et les équipements :

- restent longtemps dans l'eau sans bouger;
- ne sont pas nettoyés ou n'ont pas de peinture antisalissure;
- se déplacent d'un endroit où les espèces envahissantes sont présentes vers un endroit où elles sont absentes.



Retirez les espèces aquatiques envahissantes qui s'accrochent à vos embarcations et à vos équipements.



1 Pieux

2 Barge

3 Chaland

4 Remorqueur

5 Encrassement et débris

NETTOYAGE DANS L'EAU

- Faites appel à des plongeurs commerciaux pour gratter votre coque ou utilisez des brosses à long manche ou des boyaux haute pression.
- Favorisez un nettoyage dans un milieu confiné tel un port, une marina ou directement sur le site des travaux pour éviter de disperser les espèces. Vous pouvez aussi utiliser un rideau de turbidité.
- Restez à l'affût : les technologies évoluent rapidement. Des robots sous-marins télécommandés, capables de nettoyer les embarcations directement sous l'eau sont déjà utilisés ailleurs dans le monde. Ces innovations pourraient bientôt être accessibles ici.

NETTOYAGE HORS DE L'EAU

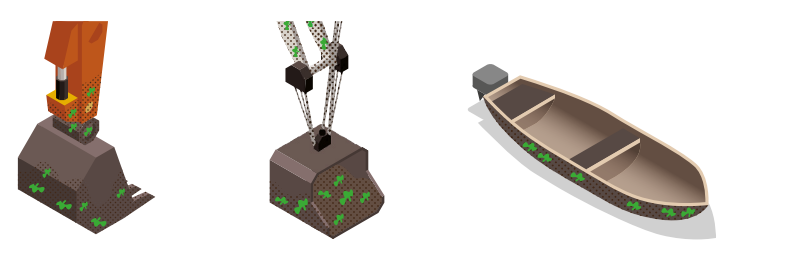
- Utilisez de l'eau douce sous pression, idéalement chaude (60 °C), car elle permet de détruire plus efficacement les espèces envahissantes.
- L'utilisation des stations de nettoyages extérieures ou en cale sèche est recommandée, lorsque disponible.

Enfin, assurez-vous d'utiliser de la **peinture antisalissure**. En plus de permettre des économies de carburant, elle permet de réduire la propagation des espèces envahissantes marines en les empêchant de se fixer aux coques des barges et autres embarcations. Un entretien annuel tôt au printemps est recommandé.

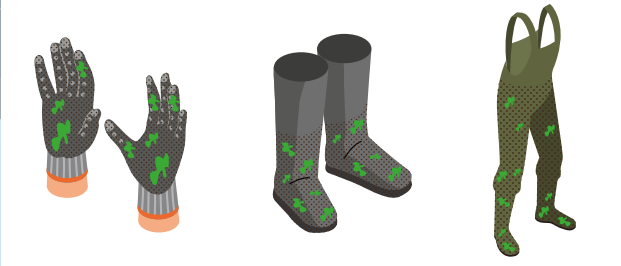
Avant de vous déplacer, nettoyez vos équipements et embarcations.



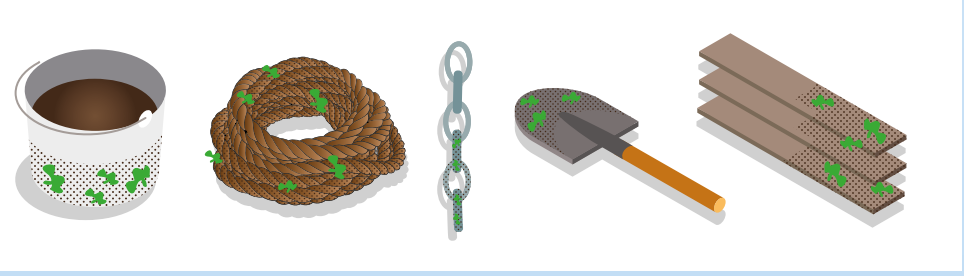
1 Machineries lourdes et embarcations



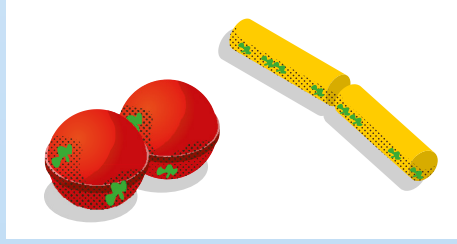
2 Équipement des travailleurs



3 Matériel



4 Estacades et rideaux de turbidité



Pour plus d'information sur les espèces aquatiques envahissantes et les mesures à adopter pour éviter leur propagation, consultez : qc.dfo-mpo.gc.ca/fr/especes-aquatiques-envahissantes

